



Atelier 'Mutation 1'

Année	5	Heures CM	14	Caractère	option	Code	M91ATC-AP1
Semestre	9	Heures TD	84	Compensable	non	Mode	Atelier
E.C.T.S.	12	Coefficient	5	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Curien

Autre enseignant : M. Gaff

Objectifs pédagogiques

L'atelier se donne pour objectif de :

- penser la prise en considération des mutations de l'espace social, culturel et environnemental dans les métiers et pratiques des architectes, en s'appuyant sur la pluralité des approches et des ressources mobilisées par les sciences humaines;
- amener l'étudiant à être capable de comprendre et de justifier les formes qu'il produit et les processus qu'il met en œuvre, et de construire une pensée élargie au-delà de son intervention architecturale, urbaine et paysagère, en mobilisant des connaissances sur le contexte social, culturel, symbolique, politique, mythique, économique, artistique, écologique...
- permettre à l'étudiant de se construire des approches spécifiques, en l'accompagnant dans la construction d'outils de recherche, d'expérimentation, de représentation et de communication du projet;
- développer la capacité critique de l'étudiant, renforcer son aptitude à restituer sa démarche et les expériences qui la nourrissent, et renforcer son autonomie afin de le préparer à l'exercice du PFE et l'inciter à réfléchir à sa responsabilité en tant qu'architecte au sein de la société.

Contenu

Les profondes transformations de l'espace social, culturel et environnemental en cours nous mettent – peut-être plus que jamais – face à nos responsabilités : nous devons, en tant qu'architectes, exercer notre pratique en étant conscients de son impact sur la société et son environnement. Cet engagement au cœur du réel et de sa complexité, loin d'être un poids, est une occasion extraordinaire de réflexions, de remises en question et d'explorations. L'atelier de projet en master est un laboratoire idéal pour les expérimenter. Il est l'occasion de penser des interventions architecturales, urbaines ou paysagères prenant en considération des sites spécifiques, des habitants actuels et futurs, des formes multiples du vivant... Il s'agit de construire, par la relation entre la pratique, la recherche et l'enseignement, et main dans la main avec les citoyens, un futur habitable.

Pour aborder ces enjeux, l'équipe pédagogique de l'atelier 'Mutations' est constituée d'architectes engagés dans une réflexion sur la pratique, et de chercheurs en anthropologie, architecture, histoire, philosophie et sociologie notamment. Elle s'appuie sur les réflexions menées au sein de l'axe 'Production et réception de l'architecture' du Laboratoire d'histoire de l'architecture contemporaine (LHAC), qui se donne pour objectif de penser les transformations de la production et l'occupation de l'espace au XXI^e siècle, et leurs implications sur les pratiques habitantes, les identités, les enjeux politiques, symboliques, rituels, techniques mais aussi poétiques et éthiques.

L'atelier de projet est conçu comme un lieu d'expérimentation permettant à l'étudiant de mettre en pratique, dans l'exercice du projet, les questionnements abordés au sein des enseignements ATC de master. L'ensemble des étudiants de l'atelier est amené à travailler sur un site commun. Cette année, il s'agira de questionner les transformations potentielles à l'échelle d'un quartier de Nancy, afin de s'interroger sur les mutations possibles des tissus urbains ordinaires. Plusieurs séances en immersion seront organisées afin de découvrir l'épaisseur et la complexité du site, et de construire sur lui un regard collectif comme individuel. Le choix du terrain d'intervention, du programme et de la problématique sera ensuite laissé à l'appréciation de chacun, et traduira, à l'échelle de ce quartier, une prise en compte des questions soulevées par les transformations, à court, moyen et long termes, de l'espace social, culturel et environnemental.

Cette année, il s'agit de s'interroger plus spécifiquement sur l'enjeu de la prise en compte des non-humains - qu'il s'agisse d'artefacts, d'objets techniques, ou de tout ce qui constitue notre biosphère - dans la pensée et la fabrication de l'architecture et des territoires aujourd'hui. L'atelier sera intimement lié aux Rencontres interdisciplinaires Mutations 2, « Humains, non-humains et crise environnementale : pour des architectures et des territoires du vivant ». Cet événement, auquel les étudiants de l'atelier seront associés, permet d'envisager l'ouverture des études et des recherches en architecture aux données sociales, économiques, politiques, culturelles et écologiques contemporaines. Les invités seront issus de différents champs de recherche et de réflexion : climatologie, pour saisir les transformations à court, moyen et long termes de l'environnement et nos manières de les appréhender ; biologie, pour comprendre les problématiques liées à la biodiversité, et faire le point sur notre connaissance du vivant et les modèles culturels qui sous-tendent celle-ci ; juridique, afin d'appréhender les enjeux du droit de l'environnement à l'échelle locale comme internationale, et de réfléchir au travers de la notion de crime d'écocide à la question de la responsabilité des acteurs des altérations de notre environnement;

mathématique, pour envisager la question de la modélisation et de la simulation informatique et leurs effets, enjeux et limites dans la représentation de l'environnement, la prospective et la prise de décisions ; histoire des sociétés industrielles pour interroger les trajectoires techniques, leurs enjeux, leurs acteurs et les rapports de force qui les sous-tendent ; philosophie de l'environnement afin d'interroger les relations que nous entretenons avec l'altérité à l'humain et les récits qui structurent cette relation. Ces chercheurs dialogueront avec des architectes, urbanistes ou paysagistes affrontant ces questions dans leur pratique. L'ensemble des participants sera invité à questionner les projets des étudiants et à les enrichir par leur approche spécifique.

L'atelier s'organise en deux étapes. La première porte sur la réalisation d'une étude de faisabilité et sur une proposition d'esquisse. Il s'agit notamment de réaliser des cartes heuristiques en 2D ou 3D pour construire un regard sur le site, des enquêtes de terrain, des scénarii habitants. Pour ce faire, chacun sollicite en fonction de son sujet les acteurs de son choix (habitants, élus, associations, spécialistes...), sous la forme qui lui semble la plus adaptée (entretiens, ateliers participatifs, réunion publique...), et utilise les outils de conception et de représentation de son choix. L'esquisse peut par exemple proposer à l'échelle du quartier des actions sur l'espace public, la construction ou la réhabilitation d'édifices publics ou privés, la fabrication de processus de transformation des typologies de logements urbains...

La seconde étape consiste, sur la base de l'esquisse et de l'étude de faisabilité, en l'approfondissement d'un point focal sur lequel l'étudiant a été en difficulté lors des semestres précédents, ou qu'il souhaite particulièrement approfondir en vue du PFE (aboutissement des détails constructifs, réflexion à l'échelle urbaine, expérimentation lors du processus de conception...). La détermination de ce point focal se fait sur la base d'un diagnostic partagé étudiant/enseignant. Sa délimitation doit permettre d'aboutir à un haut degré d'approfondissement.

Ces expériences multiples sont restituées par l'étudiant dans un carnet A3, sous la forme de dessins, de textes, d'enquêtes, de relevés, de collages de textes, de photographies, d'œuvres d'art susceptibles d'alimenter la réflexion. Chacune d'elle s'accompagne de la production d'esquisse, de croquis ou de maquette montrant des dispositifs spatiaux, des stratégies d'implantations, des détails architecturaux... Par ailleurs, le polycopié au format A3 servira de support aux échanges étudiants / enseignants. Il devra être complété chaque semaine, afin de rendre compte des échanges et des exercices réalisés au cours des séances. Par ailleurs, les heures de travail hors atelier consacrées au projet seront inscrites chaque semaine.

Fonctionnement des séances

Plusieurs séances en immersion sur le territoire de recherche seront organisées. Les autres séances fonctionneront de la manière suivante :

- de 9h30 à 12h30, plusieurs enseignants sont présents. Chacun échange avec un groupe de 7/8 étudiants et passe en revue leurs projets. Les étudiants sont amenés à analyser et évaluer les démarches de leurs camarades, à en faire ressortir les potentiels et les limites. Certaines prennent la forme de jeux de rôles : chacun se voit alors investi de la représentation de certains intérêts liés à un personnage : enfant, personne âgée, représentant politique, technicien municipal, bailleur social, adhérent associatif... ;
- de 13h30 à 14h30, un cours théorique est dispensé par un des enseignants de l'équipe pédagogique ;
- de 14h30 à 17h30, une séance de travaux dirigés est encadrée par un enseignant, en lien avec ce cours. Elle a pour objectif d'approfondir un point ciblé / un savoir faire spécifique et participe à l'avancement de la réflexion sur le projet.

Mode d'évaluation

Quatre éléments donneront lieu à une évaluation au cours du semestre :

- l'étude de faisabilité et le projet global au stade esquisse (un carnet au format A3, avec possibilité de maquette ou autres éléments sur un autre format)
- la restitution des enjeux du projet et le choix des livrables (un carnet A3 + une maquette restituant les principaux enjeux du projet)
- la restitution finale des travaux (trois livrables au choix des étudiants + un texte au format A4 restituant la démarche et les enjeux du projet).
- le polycopié au format A3 complété chaque semaine avec les exercices, le suivi de chaque séance...

Ainsi, l'évaluation portera simultanément sur la stratification des expériences réalisées par l'étudiant au cours du semestre, et sur la qualité de la proposition architecturale qui en résulte et l'argumentation (texte, dessins, maquettes...) qui la présente.

En cours de semestre, et en fonction du réseau de relations qu'ils ont pu tisser au cours de leurs recherches, les étudiants décident collectivement des modalités de restitution de leur travail au public (exposition, conférence, publication...).

Travaux requis

étude de faisabilité et l'esquisse
choix des livrables en lien avec les enjeux du projet
restitution finale des travaux
rédaction d'un texte en lien avec le contenu des cours internes à l'atelier

Bibliographie

L'atelier s'appuie sur les bibliographies des enseignements ATC reliés à l'atelier 'Mutations'.

Support de cours

Les documents nécessaires seront rassemblés collectivement par le groupe d'étudiants.

